INSTADRIVE SARL Description des Prestations

Édité le 12.04.2024

Cette description donne un aperçu des prestations fournies par INSTADRIVE au client avant et pendant la relation contractuelle. Pour faciliter la lecture, le masculin générique est systématiquement utilisé. Par souci d'égalité de traitement, ces termes doivent être considérés comme non genrés.

Abonnement Longue Durée Voiture Électrique

A travers le produit Abonnement Longue Durée Voiture Électrique, INSTADRIVE SARL ("INSTADRIVE") met à la disposition du client une voiture électrique en location longue durée avec un ensemble de services. Tous ces services sont déjà couverts par la mensualité, sauf les frais supplémentaires comme mentionnés ci-dessous.

1) Conseil

Si nécessaire, INSTADRIVE conseille le client de manière détaillée en matière d'électromobilité quelle que soit la marque, concernant tous les aspects directement liés aux produits d'INSTADRIVE.

2) Établissement de l'offre

Le client reçoit une offre individuelle d'INSTADRIVE ou peut en établir une lui-même.

3) Immatriculation du véhicule

INSTADRIVE immatricule le véhicule à son nom et s'occupe de toutes les formalités nécessaires à cet effet.

4) Livraison du véhicule

Le client récupère le véhicule chez le concessionnaire chargé de la livraison, à moins qu'il ait opté pour une livraison à domicile (voir point 5).

5) Livraison du véhicule à domicile (en option)

En contrepartie d'un supplément, INSTADRIVE propose au client de se faire livrer son véhicule à l'adresse de son choix.

6) Assistance

Le client se voit remettre avec le véhicule une assistance qui lui donne accès à (a) une hotline 24h/24 et 7j/7 (en cas d'accident) et à (b) une assistance dépannage 24h/24 et 7j/7 en France et à l'étranger. Le choix du service d'assistance est effectué par INSTADRIVE.

7) Entretien

INSTADRIVE prendra en charge l'ensemble des révisions prescrites par le constructeur ainsi que les contrôles techniques réglementaires.

8) Garantie du véhicule

Le client bénéficie d'une garantie complète de la part d'INSTADRIVE couvrant son véhicule, même si la garantie du constructeur a déjà expiré.

9) Assurance

INSTADRIVE souscrit pour le véhicule un paquet d'assurance complet (assurance responsabilité civile, assurance tous risques, Garantie du conducteur) qui couvre le client en cas de dommage. Seule la franchise est à la charge du client en cas de sinistre.

10) Gestion des subventions

INSTADRIVE veillera à ce que le bonus écologique soit intégralement exploité pour le véhicule et se chargera du traitement de celui-ci. Il est déjà inclus dans les loyers.

11) Frais

INSTADRIVE prend en charge tous les frais liés à la mise en circulation du véhicule.

12) Pneus

INSTADRIVE met à la disposition du client un véhicule équipé d'un jeu de pneus d'été

14) Garantie de mobilité (en option)

En contrepartie d'un supplément, INSTADRIVE propose au client une garantie de mobilité. Celle-ci comprend la mise à disposition d'un véhicule de remplacement en cas d'entretien ou de réparation du véhicule.